



Toulon, le 1^{er} décembre 2021

Port de la Tour Fondue à Hyères - Arrêt du transport de marchandises par véhicule du lundi 10 janvier au dimanche 23 janvier 2022



Gare maritime de la Tour Fondue – octobre 2021 © O Pastor TPM

La Métropole Toulon Provence Méditerranée vous informe d'un arrêt total du transport de marchandises par véhicule du lundi 10 janvier au dimanche 23 janvier 2022 inclus en raison des travaux sur les terre-pleins de la gare maritime, au Port de la Tour Fondue à Hyères.

Le poste à quai fait peau neuve

Après la mise en service au début de l'été de la nouvelle gare maritime de la Tour Fondue, les travaux d'aménagement du site menés par la Métropole TPM se poursuivent.

La pose d'un nouveau revêtement béton sur les terre-pleins, devant la cale de débarquement des marchandises côté sud de la gare maritime, implique l'arrêt total du transport de marchandises par véhicule entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles pour une durée de 15 jours du lundi 10 janvier au dimanche 23 janvier 2022 inclus (sous réserve d'intempéries).

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Pendant cette période, le transport du fret « léger » par chariot pourra être envisagé sur le quai à partir du vendredi 14 janvier 2022 (du lundi 10 au jeudi 13 janvier inclus le fret est impossible).
Le service passagers est maintenu durant toute la durée de l'opération.

Nous comptons sur votre compréhension compte-tenu de la gêne occasionnée par ces travaux nécessaires à l'exploitation de la gare.

TPM autorité portuaire

Autorité portuaire sur son territoire, TPM est depuis le 1^{er} janvier 2017, propriétaire et responsable de l'aménagement, l'entretien et la gestion des 8 ports :

- L'Aiguade du Levant à Hyères
- Porquerolles à Hyères
- La Tour Fondue à Hyères
- La Madrague de Giens à Hyères
- Toulon-La Seyne/Brégaillon à La Seyne-sur-Mer,
- Le Lazaret à La Seyne-sur-Mer,
- Saint-Elme à La Seyne-sur-Mer,
- Le Brusuc à Six-Fours-Les-Plages.

La politique métropolitaine d'aménagement du territoire et de développement économique intègre ces ports, qui sont autant de portes d'entrée sur son territoire et qui représentent un poids économique et touristique significatif tant pour son développement régional que pour son rayonnement national voire international. Sur chacun des sites de sa compétence, TPM porte des projets structurants à différents stades d'avancement. L'ensemble de ces projets intègre la dimension de développement durable avec la labellisation Ports Propres.

Contact Presse

Audrey VIAN des RIVES / 0494938358 / aviandesrives@metropoletpm.fr



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr